

Réf: Dossier N° 072601

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL FAVEUR » en abrégé « CMF »

Siège social Abidjan, Abobo, PK 18, Lot 916 PK 18 ABOBO, Ilot  
87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/1/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL FAVEUR » en  
abrégé « CMF »

Objet : CONSULTATION MEDICALE GENERALE;  
CONSULTATION SPECIALISTE; PEDIATRIE; HOSPITALISATION;  
ANALYSES MEDICALES; ECHOGRAPHIE; ECG; VISITE A DOMICILE  
ET SUIVI MEDICAL POUR ENTREPRISE; DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, PK 18, Lot 916 PK 18 ABOBO, Ilot  
87

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN N'GUESSAN JUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00522 du 11/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04983/GTCA/RC/2022 du 11/02/2022

